

DISCOURS

PRONONCÉ AUX FUNÉRAILLES

DE

M. L'ABBÉ FLOTTES

Professeur honoraire de la Faculté des Lettres de Montpellier

LE 27 DÉCEMBRE 1864

PAR

A. GERMAIN

DOYEN ET PROFESSEUR D'HISTOIRE



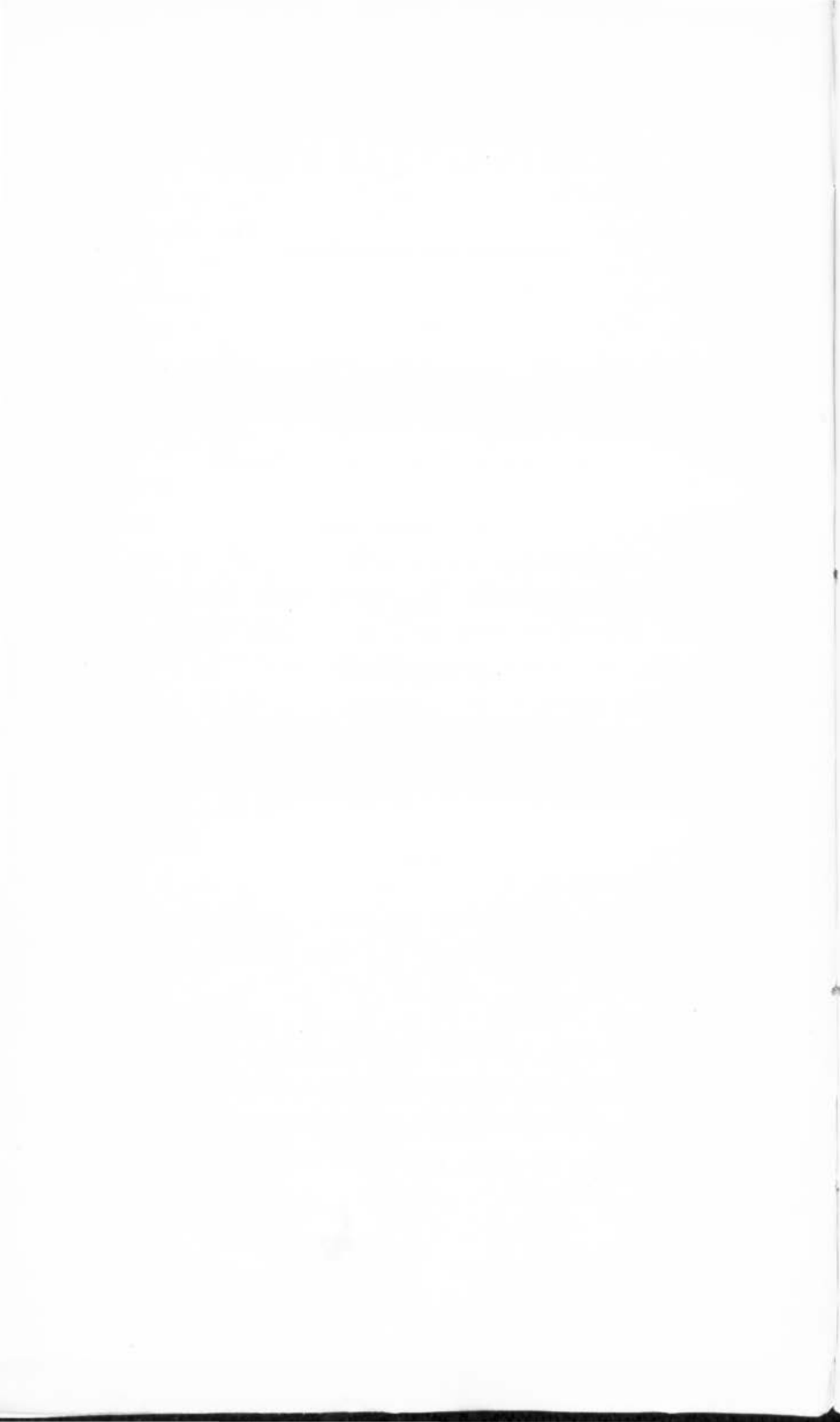
MONTPELLIER

JEAN MARTEL AÎNÉ, IMPRIMEUR DE LA FACULTÉ DES LETTRES

rue de la Canabasserie 2, près de la Préfecture

1864





MESSIEURS ,

La tombe ouverte ici devant nos yeux vient de recevoir la dépouille mortelle d'un des hommes qui ont fait le plus d'honneur à cette ville ; car l'abbé Flottes , soit comme prêtre , soit comme professeur , soit comme savant , a toujours vécu dans les suprêmes régions de l'intelligence , dans la sphère pure et sereine des nobles et saintes pensées , où l'homme participe à la vie divine.

Laissez-moi , MESSIEURS , avant de dire le dernier adieu à ce cher et vénéré collègue , vous rappeler les principaux traits de sa longue existence , si admirablement remplie. Il ne me sera pas difficile de les recueillir. L'abbé Flottes n'a jamais quitté Montpellier , même un seul jour ; il y a vécu pendant près de soixante-seize ans , comme en public.

Jean-Baptiste-Marcel Flottes naquit à Montpellier le 16 janvier 1789. Il y fit avec distinction ses classes littéraires et scientifiques à l'école-centrale , qui correspondait à notre lycée impérial actuel ; puis il étudia la théologie sous les vénérables abbés Crespin et Théron.

Les examens qu'il subit, avant de prendre les ordres sacrés, donnèrent de lui les plus hautes espérances ; et dès l'année 1813, à peine âgé de vingt-quatre ans, il professait le dogme au séminaire de Montpellier. Il échangea cette chaire, en 1817, contre la chaire de philosophie du collège royal, qu'il devait occuper jusqu'en septembre 1838.

L'abbé Flottes cumula, de 1815 à 1830, avec les fonctions professorales celles d'aumônier du collège ; et nombre de ses élèves ont gardé le meilleur souvenir du zèle infatigable et du sage esprit de conciliation qu'il déployait des deux côtés, — ce qui ne l'empêchait pas de se livrer en outre à la prédication dans les diverses églises de la ville.

Ce multiple dévouement faillit lui coûter cher. Sa santé, déjà peu robuste, ne put s'accommoder toujours d'un pareil travail, et il lui fallut, en 1830, abandonner à un autre ecclésiastique les fonctions d'aumônier, en se renfermant dans sa classe de philosophie.

L'abbé Flottes se consacra désormais avec d'autant plus d'ardeur à l'enseignement ; et lorsque, en 1838, on rétablit à Montpellier une Faculté des Lettres, il y obtint la chaire de philosophie. Il l'a occupée avec beaucoup de succès jusqu'au 8 mai 1857, ne s'y faisant suppléer qu'à de rares intervalles, quand ses forces refusaient obstinément leur service à ses savantes leçons. Il devint, à partir de cette date, professeur honoraire de notre Faculté.

Il n'avait, d'ailleurs, en cessant d'être aumônier du collège, diminué qu'à demi sa tâche. Il accordait volontiers à quiconque les recherchait les secours ou les consolations du ministère sacerdotal. N'a-t-il pas été, de 1844 à 1852, supérieur de nos religieuses de la Visitation ? Et n'a-t-il pas servi de confesseur à celles de notre hôpital Saint-Éloi, de 1828 à 1858, c'est-à-dire pendant trente ans ?

Notre ami était bien digne de diriger ces chastes héroïnes d'immolation. Qui offrait mieux que lui les doubles garanties de science et de charité, où saint Vincent de Paul, l'admirable père de ces admirables filles, avait placé l'idéal du prêtre ? Je regrette de ne pouvoir redire ici toutes les misères que l'abbé Flottes a soulagées, ni énumérer toutes les pieuses largesses de sa charité inépuisable. Personne, assez souvent, n'y était initié ; car il excellait à cacher le bien qu'il opérait : il s'étudiait à le dissimuler aux yeux mêmes de ses obligés. Il lui suffisait d'avoir pour confident de ses aumônes le Dieu qui devait l'en récompenser. L'abbé Flottes partageait d'une manière presque égale ses revenus de chaque année entre les pauvres et sa bibliothèque.

Sa bibliothèque était pour lui l'objet d'une vraie passion, — mais non d'une passion jalousement égoïste. L'abbé Flottes n'achetait pas sans cesse de nouveaux livres pour le vain plaisir de les avoir ou de les montrer ; il colligeait en bibliophile et en savant. Sa

bibliothèque est, au point de vue de certaines branches littéraires ou théologiques, une des plus remarquablement spéciales. Aussi a-t-il voulu assurer l'intégrale conservation de ce précieux trésor, en le léguant à la ville de Montpellier.

L'abbé Flottes ne se bornait pas à réunir des livres, il en faisait lui-même. Il en a écrit jusqu'à la veille de sa mort, il en a publié pendant quarante-cinq ans. Son *Introduction aux ouvrages de Voltaire* porte la date de 1816, et ses *Études sur saint Augustin* ont paru en 1861. Il s'occupait de les compléter, il n'y a pas encore huit jours, en achevant une traduction commentée et annotée des *Soliloques* du grand évêque d'Hippone. L'abbé Flottes a toujours été un travailleur intrépide.

Ses principaux ouvrages imprimés sont, après la réfutation de Voltaire de 1816 : 1° six brochures d'Observations critiques, publiées à propos du système de Lamennais, de 1823 à 1829, où notre perspicace confrère, en vigilante sentinelle de la foi, sonnait un des premiers l'alarme contre les doctrines de l'illustre auteur de l'*Essai sur l'indifférence en matière de religion* ; 2° des études sur Spinoza, sur Pascal, sur Huet, émises en 1845, en 1846, en 1857 ; 3° des analyses de leçons sur les Sources de la connaissance humaine, sur l'Habitude, sur le Perfectionnement moral de l'humanité, sur nos Facultés intellectuelles et leur développement, sur le Sens moral et le Sentiment religieux, sur la Constitution morale de l'humanité, — analyses publiées

sous les auspices du professeur en 1839, en 1840, en 1841, en 1843, en 1845, en 1849, en 1850, en 1851, en 1853, en 1855, en 1856, en 1858 ; — à quoi il faudrait encore ajouter plusieurs discours et opuscules, relatifs à divers autres sujets philosophiques ou théologiques, vingt-cinq articles insérés dans l'Encyclopédie moderne, quatre-vingt-cinq articles de l'Encyclopédie du XIX^e siècle, une collaboration aux importants travaux de Frédéric Bérard, etc.

Ce n'est pas devant un cercueil, MESSIEURS, qu'il convient de juger de telles œuvres. Elles sont trop nombreuses pour pouvoir être convenablement appréciées dans un adieu funèbre. Vous m'accuseriez à la fois de présomption et de maladresse, si, n'étant ni philosophe ni théologien, j'osais troubler par un examen minutieux les saintes émotions qui nous réunissent tous ici en un même deuil.

Cette vie savante, si diversement méritoire, était connue et appréciée. Je ne dis rien de l'estime publique dont l'abbé Flottes s'est toujours vu entouré. Qui de nous n'en a été témoin, et ne s'y est associé avec bonheur ? Mais nos évêques de Montpellier n'ont-ils pas tour-à-tour, pendant un demi-siècle, rendu hommage à notre collègue ? Mgr Fournier ne l'a-t-il pas nommé chanoine honoraire, à une époque où cette distinction ne se prodiguait point ? Mgr Thibault ne l'a-t-il pas appelé dans ses conseils, avec le titre, beaucoup plus rare encore, de vicaire-général ? Et ne l'avait-il pas

antérieurement institué promoteur diocésain près son officialité ? Mgr Le Courtier n'envoyait-il pas , enfin , tout récemment à l'abbé Flottes , par une exquise gracieuseté , dont je regrette de ne pouvoir signaler qu'incidemment la fine et spirituelle délicatesse , communication des notes élogieuses qu'on émettait sur lui , dès l'année 1806 , et où l'on pronostiquait déjà , en préconisant ses aptitudes exceptionnelles ¹ , les gloires de son avenir ?

L'autorité civile n'avait pas besoin de ces excitations pour payer sa dette , elle aussi , à notre collègue. Le Ministre de l'instruction publique lui conférait , le 8 juin 1818 , sans examen ni thèses , le diplôme de docteur ès-lettres. Il le nommait , en juin 1845 , membre du Conseil académique de Montpellier ; puis , deux ans

¹ Ces notes de 1806 sont de la plume de l'excellent abbé Coustou. Les voici textuellement , d'après l'original même. La devise latine qui les accompagne , a été apposée à l'autographe de M. Coustou par Mgr Le Courtier , dont la haute et généreuse prévenance avait profondément touché l'abbé Flottes.

« M. Flottes (Jean-Baptiste) , âgé de 17 ans. — Il étudie en théologie » sous M. Crespin. — Il a subi , le 31 juillet , un examen sur les traités des » actes humains , de la conscience et des lois. Il annonce beaucoup de » talent. Il a l'esprit juste , beaucoup de netteté dans ses idées , de la fermeté » dans la mémoire , de la facilité à s'exprimer. Il saisit promptement , il » développe bien ce qu'il sait. — Il est très-appliqué ; mais sa santé très- » mauvaise est un obstacle continuel à son amour de l'étude et à ses progrès. » — Il est doux , modeste , pieux , et donne les plus grandes espérances. »

Renovabitur ut aquilæ juvenus tua. (Ps. 102.)

23^a octob. 1864.

† Fr. *episc. Monspeliensis.*

plus tard, le proposait au chef de l'État pour la croix de chevalier de la Légion d'Honneur.

L'abbé Flottes aurait moins attendu la décoration, si un scrupule de conscience ne lui en avait fait éloigner l'époque. Mais il ne perdit rien à ce délai ; il lui valut une charmante lettre de M. Cousin ¹ et un délicieux billet de M. Théry.

Voici comment notre recteur de Montpellier notifiait à l'abbé Flottes, le 1^{er} mai 1847, l'ordonnance royale du 25 avril précédent, dont il venait d'être l'objet ; le message honore autant le recteur que le professeur :

« Monsieur l'abbé, je m'empresse de vous annoncer
 » que le roi vous a nommé chevalier de la Légion
 » d'Honneur. Cette récompense de vos services eût été
 » moins tardive, sans les combats de votre modestie. Il
 » faut pardonner à la justice de faire enfin violence au
 » mérite. C'est une résignation que vos amis attendent
 » de vous. »

L'abbé Flottes se résigna, et jamais décoration ne fut mieux accueillie à Montpellier.

Notre professeur de philosophie était, en outre, officier de l'Instruction publique depuis le 5 juillet 1825 ; et, quoique n'ayant jamais recherché des titres acadé-

¹ « Mon cher confrère, malgré nos petits et légitimes dissentiments sur Pascal, je fais un grand cas de votre talent et de votre caractère ; et je viens de vous en donner une preuve sérieuse, en vous proposant au Conseil pour la croix d'honneur. M. le Ministre en décidera. Agréez, mon cher confrère, l'assurance de ma haute estime et de mon affection.

» Paris, 19 avril 1845.

COUSIN. »

miques, il appartenait à l'Académie des sciences et lettres de Montpellier, à la Société asiatique de Paris, etc.

Je me borne à jalonner les principales étapes de cette vie si pleine et si féconde, en laissant à des voix plus autorisées le soin de la retracer moins incomplètement. — Mais une notice sur l'abbé Flottes aura-t-elle jamais chance d'être complète ? Que de pieux secrets, que de saintes confidences, que d'actes d'héroïque charité cette tombe ne va-t-elle pas ensevelir, avec la noble dépouille de notre ami !

Nous ne saurons jamais tout ; car l'abbé Flottes a vécu d'une vie très-intime, et la société d'élite au sein de laquelle s'écoulait paisiblement son existence, ignorait elle-même beaucoup de choses : la sage et austère discrétion du prêtre lui en dérobait la vue. Ce petit cercle d'appréciateurs, qui s'honorait en l'honorant, et où l'on se faisait une gloire d'être admis, nous dira bien que l'abbé Flottes a opiniâtrément refusé le traitement de vicaire-général, pour en enrichir le séminaire. Il nous apprendra bien aussi que l'abbé Flottes a, par son testament, assigné aux pauvres une part importante de sa succession. Mais ce sont là des traits que notre collègue ne pouvait réussir à cacher. Que d'autres échappent à tous les regards d'ici-bas !

Cette tombe engloutira donc d'innombrables secrets. Il est, toutefois, un enseignement dont elle ne nous privera pas, et qui jaillira, au contraire, de ses entrailles mêmes : c'est que l'abbé Flottes a essentiellement per-

pétué en lui l'union du sacerdoce et de la science , et qu'il lui a dû , avec la populaire célébrité de son nom et le cachet particulier de son talent , la magique auréole dont sa trace demeurera illuminée.

L'abbé Flottes est mort durant la nuit de Noël , — la nuit sainte par excellence. Son âme brisait doucement les derniers liens , quand l'Église entonnait le sublime cantique des anges : « Gloire à Dieu dans le ciel , et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté ! » Quelle fin providentiellement heureuse pour cette pacifique nature de philosophe , si chrétiennement spiritualiste ; pour ce savant et digne prêtre , dont toute la vie a été une active prédication de l'Évangile !

Adieu , cher et vénéré collègue. Votre mort est pour nous une leçon , tout comme l'a été votre longue et belle vie. Puisse nous finir purement et saintement à votre exemple , et mériter de vous revoir un jour dans le repos de l'éternelle béatitude !

PRINCIPALES DATES DE LA VIE DE M. L'ABBÉ FLOTTES.

Né à Montpellier, le 16 janvier 1789, du mariage de Pierre Pendaries Flottes et de Françoise Martin.

Tonsuré par Mgr l'évêque de Montpellier Nicolas Fournier, le 18 mars 1809. — Minoré le 9 mars 1811.

Professeur de dogme au Séminaire diocésain de Montpellier, de 1815 à 1817.

Ordonné sous-diacre par Mgr Fournier, le 18 décembre 1815, — diacre le 5 mars 1814, — prêtre le 26 mars 1814.

Nommé aumônier provisoire du Collège royal de Montpellier, le 8 février 1815.

Nommé par Mgr Fournier chanoine honoraire de Saint-Pierre de Montpellier, le 15 février 1815.

Nommé aumônier titulaire du Collège royal de Montpellier, le 4 avril 1816.

Chargé de la chaire de philosophie au Collège royal de Montpellier, le 2 octobre 1817.

Docteur ès-lettres, par collation de grade, le 8 juin 1818.

Officier de l'Université, le 5 juillet 1825.

Nommé professeur titulaire de philosophie au Collège royal de Montpellier, le 6 octobre 1825.

Nommé par Mgr l'évêque de Montpellier Thibault promoteur diocésain près son officialité, le 19 juin 1856.

Nommé professeur de philosophie à la Faculté des Lettres de Montpellier, le 12 octobre 1858, — et installé en cette qualité le 5 janvier 1859.

Vicaire-général de Mgr l'évêque Thibault, depuis le 20 février 1844 jusqu'au 19 mai 1848.

Chevalier de la Légion d'Honneur, par ordonnance royale du 25 avril 1847.

Admis à la retraite, sur sa demande, et nommé professeur honoraire de la Faculté des Lettres de Montpellier, le 8 mai 1857.

Décédé le 25 décembre 1864, et inhumé le 27 dans le cimetière du séminaire de Montpellier.

PRINCIPALES PUBLICATIONS DE M. L'ABBÉ FLOTTES.

J'en emprunte la liste à l'abbé Flottes lui-même. On vient de retrouver parmi ses papiers la Notice qui suit, et que je me borne à transcrire fidèlement. Rien ne saurait mieux faire autorité ; c'est une sorte de testament littéraire.

« Plusieurs fois, dans les Journaux et dans les Recueils bibliographiques, j'ai été confondu avec M. J. S. Flotte, qui, comme moi, a été professeur de philosophie dans l'Université. On m'a attribué des ouvrages dont il est l'auteur, et on a attribué à ce dernier des écrits qui sont de moi. Mon intention est de rectifier ces erreurs par la publication, après ma mort, de la note suivante.

Jean-Baptiste-Marcel Flottes, né à Montpellier le 16 janvier 1789, a fait ses études littéraires et scientifiques à l'École-centrale de l'Hérault. Il a étudié la théologie sous la direction de deux curés de Montpellier. Son cours théologique était terminé, lorsque le Séminaire diocésain fut organisé. Il y a été, pendant quatre ans, professeur de théologie. Il a été aussi aumônier et professeur de philosophie dans le Collège royal et à la Faculté des Lettres de Montpellier. Voici la liste exacte des écrits qu'il a publiés.

I. Introduction aux ouvrages de Voltaire, par un homme du monde qui a lu avec fruit ces ouvrages immortels. In-12, Montpellier, 1816. *L'Ami de la religion et du roi* a parlé de cette Introduction dans l'automne de 1816.

II. Errata du 5^e volume de *l'Essai sur l'indifférence en matière de religion*, ou Observations critiques adressées à M. l'abbé De la Mennais par un ancien professeur de théologie. In-8^o, Montpellier, 1825. — Cet Errata a donné lieu à une lettre que j'ai fait insérer dans le *Journal des Débats*, le 15 mai 1824.

III. M. l'abbé F. De la Mennais réfuté par les autorités mêmes

qu'il invoque , ou Observations critiques sur la *Défense* de cet illustre écrivain , par M. l'abbé Flottes , etc. In-8°, Montpellier, 1824.

IV. M. l'abbé F. De la Mennais réfuté par les autorités mêmes qu'il invoque , ou Observations critiques sur le 5^e et le 4^e volume de l'*Essai*, pour faire suite aux Observations critiques sur la *Défense* , par M. l'abbé Flottes , etc. In-8°, Montpellier, 1825.

V. M. l'abbé F. De la Mennais réfuté par M. le comte J. De Maistre , ou Supplément aux Observations critiques sur la *Défense* et sur les 5^e et 4^e volumes de l'*Essai* , par M. l'abbé Flottes , etc. In-8°, Montpellier, 1826.

VI. Aphorismatibus in quatuor articulos Declarationis anno 1682 editæ, ad juniores theologos, auctore F. D. L. M., alia opponuntur aphorismata, auctore J. B. M. F. In-8°, Montpellier, 1826.

VII. Exposition de la doctrine de Benoît XIV sur le prêt , sur l'usure , et sur divers contrats par lesquels on fait valoir l'argent. In-8°, Montpellier, 1826.

VIII. Observations sur la brochure de M. l'abbé F. De la Mennais , intitulée : *Des progrès de la Révolution et de la guerre contre l'Église* , par M. l'abbé Flottes , etc. In-8°, Montpellier, 1829.

IX. M. l'abbé Flottes a fourni à l'*Encyclopédie moderne* les articles suivants : Éternité , Évangile , Évocation , Excommunication , Expiation , Fêtes , Hérésies , Hiérarchie , Idolâtrie , Indulgences , Jubilé , Légendes , Liturgie , Livres saints , Martyrs , Messie , Miracles , Saints Pères , Prophéties , Résurrection , Révélation , Saints , Sacrements , Sacrifice , Théologie.

X. Des attaques dirigées contre les études philosophiques. Discours prononcé le 4 janvier 1859 , à l'ouverture du cours de philosophie de la Faculté des Lettres , etc. In-8°, Montpellier, 1859.

XI. De l'esprit philosophique. Discours prononcé le 25 novembre 1859 , à l'ouverture du cours de philosophie de la Faculté des Lettres , etc. In-8°, Montpellier, 1859.

XII. M. l'abbé Flottes a fourni à l'*Encyclopédie du XIX^e siècle* les articles Saint-Anselme , Virginité , Tradition , Trinité , etc.

XIII. M. l'abbé Flottes a fourni plusieurs articles à divers recueils périodiques, notamment aux *Tablettes du clergé* et à la *France catholique* de 1825.

XIV. Études sur Pascal. In-8°, Montpellier, 1846.

XV. Du but et de la loi du développement de nos facultés. Discours prononcé le 6 novembre 1848, à la rentrée solennelle des Facultés. In-8°, Montpellier, 1848.

XVI. Leçons sur les Sources de la connaissance humaine, analysées dans le *Courrier du Midi*, par M. Loubers, du Lycée de Montpellier. 1859-1840-1841.

XVII. Précis analytique des leçons du premier semestre de 1845, par M. Léonard Raichlen, docteur de Genève. In-8°, Montpellier, 1845.

XVIII. De l'habitude. Compte-rendu des leçons de 1844, par le docteur Bordes-Pagès. In-8°, Montpellier, 1845.

XIX. Leçons de philosophie recueillies pendant les années scolaires de 1848-1849, 1849-1850, 1850-1851. Trois brochures in-8°, Béziers.

XX. Allocution adressée aux détenus de la prison départementale de Montpellier, le 29 août 1844. In-8°, Montpellier, 1844. »

Ici s'arrête la liste autographe de M. l'abbé Flottes. Il ne l'a pas continuée au-delà de 1851; et il a même négligé d'y inscrire la brochure de 46 pages in-8° sur *Spinoza*, qu'il a publiée en 1845.

M. Flottes a, depuis la rédaction de cette Notice, ajouté quarante-vingt-un articles aux quatre articles déjà mentionnés pour l'*Encyclopédie du XIX^e siècle*. Il a aussi complété l'ensemble de ses leçons de philosophie sur le Perfectionnement moral de l'humanité, par l'émission en 1855 d'un nouveau fascicule de 115 pages, résumant son cours des années scolaires 1851-1852 et 1852-1855. Il a ensuite donné un dernier volume de leçons, pour les années 1855-1854, 1854-1855, 1855-1856, où il traite de nos Facultés intellectuelles et de leur développement, du Sens moral et du Sens

religieux, de la Constitution morale de l'humanité (702 pages in-8°. Béziers, Granié, 1855, 1856 et 1858). — Cet ensemble de leçons a été recueilli, — ainsi que celles du N° XIX ci-dessus, — par M. le chanoine Durand.

M. Flottes a, en outre, publié en 1857 une *Étude* (de v-556 pages in-8°, avec portrait lithographié) sur *Daniel Huet, évêque d'Avranches*, et en 1861 un de ses ouvrages les plus importants, intitulé : *Études sur saint Augustin. Son génie, son âme, sa philosophie*. In-8° de xi-655 pages, avec portrait lithographié. Montpellier, Felix Seguin, 1861. C'est à cette savante monographie qu'était destinée à faire suite la traduction commentée et annotée des *Soliloques*, à laquelle l'abbé Flottes mettait la dernière main la veille même du jour où il a été mortellement frappé.



